



Tous ensemble dans la rue le 19 octobre : Agir aujourd'hui pour ne pas subir demain !

La politique anti-ouvrière du gouvernement Macron est déjà visible dans les mesures prises ou envisagées par PSA... Ses ordonnances permettraient d'aggraver encore nos conditions de travail dans le seul but d'augmenter les profits pour les actionnaires.

Réduction des effectifs au CGO

Après la maintenance centrale, le magasin frais généraux et le gardiennage (etc.), la direction a annoncé lors du dernier CE, la vente d'une partie de l'activité d'affûtage et de réglage des outils coupants (CGO). En sous-traitant ses activités petit à petit, la direction compte sur l'isolement des salariés pour supprimer des postes sans avoir à subir une quelconque contestation.

Diviser les salariés par la multiplication des contrats de travail différents, c'est tout à fait l'orientation des ordonnances Macron, néfastes pour tous les salariés, intérimaires ou CDI.

Chantage à la mobilité

En prétextant que Borny manque de personnel, certains salariés se voient muter sur Borny sans délai de prévenance, sans discussion possible, mais surtout sans connaître les véritables critères qui ont été retenus pour les désigner.

Pire, alors que des professionnels de Trémery sont mutés sur Borny, des professionnels de Borny se voient mutés sur Trémery sans qu'aucun lien avec le critère géographique ne soit évoqué.

Que cache la direction dans ce jeu de passe-passe ?

La direction prétend que les salariés mutés à Borny ont été choisis selon des critères de compétence, sauf qu'au moment de leur entretien annuel on leur a dit qu'ils n'étaient pas assez bons pour mériter **une augmentation ou un coefficient !** Comprendra qui pourra.

Compactage et chamboulement des horaires : l'exemple de Mulhouse

Après l'avoir fait à Sochaux, PSA veut modifier les horaires à Mulhouse, suite au compactage et à la fermeture d'une ligne de montage. Le projet serait de faire tourner les chaînes 24h/24, y compris les week-ends avec la mise en place de SD ou de VSD.

Pour le doublage, l'équipe 1/8 travaillerait de 5h à 13h30, et les 2/8 finiraient à 21h15 au lieu de 20h30. Des journées de plus de 8 heures dans le but de faire du vendredi une journée non travaillée. En théorie... parce qu'avec des chaînes tournant tous les jours y compris le week-end, ces vendredis après-midi seraient une possibilité de positionner des H+ obligatoires.

Au total, cela ferait des semaines pouvant aller jusqu'à 50h10 de travail : **ce qui était illégal hier devient légal aujourd'hui avec les « lois travail » de Macron / El Khomry.**

À Trémery aussi, le compactage est en cours.

À l'EB, avec l'arrivée de l'EB-turbo, la production de l'équipe de nuit sera à saturation dès janvier 2018, et des équipes de SD sont prévues en juillet prochain.

Aux DV, la direction a programmé l'arrêt de l'atelier DV3 pour au plus tard septembre 2018. Les modalités de fermeture du DV3 seront annoncées aux CE d'octobre et de novembre. Quels postes, dans quel atelier et quel régime horaire seront proposés aux 500 salariés du DV3 ? Et selon quels critères ? Une seule certitude : la direction n'y verra que ses intérêts...

Mais une autre question se pose : comment réaliser la production des 2 ateliers DV quand le DV3 aura disparu (en considérant aussi que depuis le début de l'année, les samedis et les dimanches supplémentaires se multiplient, et que la direction utilise systématiquement l'over-time ou les 50 minutes obligatoires) ?

La fermeture du DV3 représente l'équivalent des fermetures de lignes de fabrication dans les usines terminales, et on peut s'attendre à ce que la direction de Trémery utilise les mêmes méthodes qu'à Sochaux ou Mulhouse : changer les horaires pour faire tourner les ateliers d'Usinage et de Montage 24 heures sur 24,7 jours sur 7... et allonger encore les journées de travail.

On en a déjà des exemples à Trémery :

- La Maintenance qui a gardé les anciens horaires avec un vendredi libéré par le cycle de travail doit travailler en H+ tous les vendredis après-midi de RTT.
- En Métrologie, les salariés enchaînent également les vendredis travaillés alors qu'ils devraient bénéficier de journées de repos libérées par le cycle.

On nous attaque, il faudra se défendre !

Passer plus de 50 heures à l'usine par semaine ? Hors de question ! Ce serait un retour de plus de 70 ans en arrière, avant l'instauration de la semaine des 40 heures suite à la grève générale de juin 1936.

Les patrons rêvent de casser toutes les limites à leur pouvoir. Macron, avec la complicité de certains syndicats dits « réformateurs », agit pour réaliser leurs désirs. Tôt ou tard, il faudra que les salariés s'opposent à toutes ces régressions par leur mobilisation collective.

Le jeudi 19 octobre
En grève et dans la rue
À partir de 12h30
Place de la République à Metz